

Programme de législature 2021-2026

The page features two thin, light grey curved lines that sweep across the lower half of the page, starting from the left edge and curving towards the right. The top line starts lower and curves more steeply, while the bottom line starts higher and curves more gradually.

Mot de la Municipalité

Depuis plusieurs législatures, la Municipalité de Renens mène une politique ambitieuse marquée par le développement de projets de grande envergure, dessinant patiemment, année après année, le visage de la ville de demain.

**La législature 2016-2021
était celle des défis.**

**La législature 2021-2026
sera celle des réalisations.**

Car les cinq prochaines années verront d'abord la concrétisation de ces projets emblématiques et structurants, menés tambour battant depuis deux législatures. Arrivée du tram, nouvelle gare, quartier de Malley... Les efforts consentis par la population, le temps que ces aménagements prennent forme, porteront enfin leurs fruits : toutes les habitantes et tous les habitants jouiront d'une ville de meilleure qualité, et d'une meilleure qualité de vie dans la ville.

Mais plus encore, avec «Renens, vivons la ville ensemble», la Municipalité invite les Renanaises et Renanais à partager sa vision d'une ville fière de sa diversité et inclusive. Grâce à une gestion maîtrisée de ses charges, elle concrétise cette vision par des infrastructures, des prestations et des manifestations porteuses d'une qualité de vie, de la participation citoyenne, ainsi que d'une responsabilité collective face aux ressources et à la préservation de notre planète. Imaginer, tester, innover... il s'agira à la fois d'améliorer l'existant et de le compléter pour faire de Renens une ville solidaire, vibrante, créative et sobre.

La Municipalité sait qu'elle peut compter sur les forces qui font la fierté des Renanaises et Renanais. Ville à taille humaine et animée par un tissu associatif dense, Renens rayonne par sa richesse culturelle, par ses démarches portées avec la population et le dynamisme de ses projets de développement. Au cœur de l'agglomération et du district de l'Ouest lausannois, elle travaille en réseau avec ses communes voisines et ses partenaires au niveau du canton.

Une nouvelle vision se dessine donc pour la 5^e ville du canton en nombre d'habitant·e·s. Intégrant l'héritage de ses passés multiples, elle veut profiler Renens en ville ouverte et accueillante. En ville qui s'adapte et qui affronte les défis de son temps. En ville qui s'engage dans la transition écologique et sociale.

Cinq axes cimenteront ainsi l'action municipale durant la législature :

- Agir pour une transition écologique et sociale
- Accompagner la transformation urbaine
- Œuvrer pour la qualité de la ville et la qualité de vie
- Dynamiser le développement économique
- Optimiser l'efficience et la convivialité de l'administration publique.

Ce programme de législature ne prétend pas être une liste exhaustive des actions municipales des cinq prochaines années, mais bien plutôt un recensement des intentions de la Municipalité et des réalisations caractéristiques qu'elle entend mener. **«Vivons la ville ensemble»**, pour la bonifier et s'y sentir bien.

Axe

1



Agir pour une transition écologique et sociale

Nos sociétés sont confrontées à des enjeux environnementaux majeurs auxquels les actrices et acteurs politiques ont le devoir de répondre pour préserver l'avenir des générations futures.

La Municipalité est déterminée à contribuer à freiner le dérèglement climatique en alliant Plan climat, responsabilité et mesures en faveur de la mobilité durable. Il s'agit à la fois de faciliter l'accès à des espaces communs et privés plus économes en énergie, de renforcer la biodiversité dans les quartiers et d'encourager une économie plus sobre et plus conviviale, tout en favorisant le bien vivre ensemble et la qualité de vie dans la ville.

La Municipalité définit six mesures phares pour engager Renens dans la transition écologique et sociale.

1. CONTRIBUER À LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

- Accélérer l'isolation des bâtiments communaux et inciter les propriétaires à faire de même
- Promouvoir le passage à un chauffage issu de sources renouvelables et plus décarboné (pompes à chaleur, chaleur à distance, géothermie, panneaux solaires)
- Renforcer les soutiens financiers et le conseil aux particuliers, propriétaires et entreprises pour les aider à passer aux énergies renouvelables
- Aider les propriétaires, les locataires et les entreprises à réduire leur consommation
- Diminuer la pollution lumineuse et l'éclairage urbain

Agir pour une transition écologique et sociale

2. DÉVELOPPER LA MOBILITÉ DURABLE

- Développer la «ville du quart d'heure» en renforçant la marchabilité et l'accessibilité à pied et à vélo des services essentiels, commerces et loisirs
- Faciliter la mobilité active en développant des cheminements piétons et un réseau cyclable de qualité
- Renforcer l'offre des transports publics et encourager leur utilisation
- Renforcer la capacité de stationnement pour les vélos à la gare (vélostation) et dans les sites stratégiques
- Faciliter l'installation de bornes de recharge électrique pour les voitures de nouvelle génération

3. RENFORCER LA STRATÉGIE DE DURABILITÉ DE LA VILLE

- Rédiger et mettre en œuvre le Plan climat première génération
- Rédiger la charte municipale de durabilité
- Mettre en place une politique d'achats et d'investissements écologiques et responsables au sein de l'administration communale
- Renforcer la biodiversité sur notre territoire et augmenter la perméabilité de nos sols
- Déployer le Plan Canopée (plantation de 400 arbres supplémentaires en 10 ans), refondre et renforcer le Règlement de protection des arbres, ainsi que renforcer et accélérer la végétalisation en cours de la ville

Agir pour une transition écologique et sociale

4. VALORISER LES ESPACES PUBLICS

- Organiser des actions participatives de réappropriation des espaces publics
- Permettre et encourager une bonne cohabitation dans les espaces publics
- Réaménager et ouvrir la Ferme du Village à la population pour en faire un lieu de vie, de rencontre et d'échange de savoirs
- Renforcer encore l'attractivité de nos espaces verts
- Remettre le ruisseau de Broye à ciel ouvert
- Développer des nouveaux îlots de fraîcheur et de verdure

5. DÉVELOPPER L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

- Soutenir l'organisation d'ateliers de réparation (repair cafés) et autres événements axés sur la prolongation de la durée de vie des objets (boîtes à livres, vide-greniers, vide-dressings, etc.)
- Encourager les démarches liées à l'économie de fonctionnalité (bibliothèque d'objets, permettre l'usage d'un bien plutôt que son acquisition)
- Lutter contre le gaspillage et la surconsommation en favorisant le réemploi, la seconde main et la mutualisation

6. RENFORCER LE POUVOIR D'AGIR DES INDIVIDUS

- Veiller à informer clairement la population sur les subventions communales, cantonales et fédérales de manière à favoriser leur accessibilité pour toutes et tous
- Favoriser la mise à disposition d'outils offrant aux individus des leviers d'actions : renforcer l'accès au tissu associatif, aux structures de soutien scolaire, aux interlocutrices et interlocuteurs relais et aux aides ou initiatives spécifiques
- Mettre en valeur et soutenir les actions citoyennes

Axe

2



Accompagner la transformation urbaine

Depuis plusieurs législatures, l'espace urbain de Renens connaît une profonde mutation rythmée par des projets emblématiques et structurants.

L'élaboration d'un nouveau Plan d'affectation communal constitue une priorité de la Municipalité pour accompagner cette mue qui verra la finalisation de nouvelles infrastructures, tout en renforçant la gestion responsable du patrimoine bâti et végétal. Une communication performante autour des travaux et des chantiers reste indispensable pour favoriser le lien et l'adhésion de la population. En parallèle, la Municipalité s'engage en faveur d'une politique du logement inclusive pour lutter contre la rupture du lien social.

La Municipalité fixe cinq mesures pour concrétiser ces engagements.

1. PORTER LE NOUVEAU PLAN D'AFFECTATION COMMUNAL ET LE METTRE EN ŒUVRE

- Préserver le patrimoine bâti et paysager, prendre soin des espaces non construits
- Dédier des espaces suffisants à l'activité et à l'artisanat
- Prioriser le développement immobilier sur les sites stratégiques et le modérer ailleurs
- Repenser le stationnement en ville
- Favoriser un développement urbain qualitatif

AXE 2

Accompagner la transformation urbaine

2. BONIFIER LE PATRIMOINE VÉGÉTAL ET LE BÂTI COMMUNAL, AINSI QUE LES ESPACES PUBLICS

- Développer les aires de détente
- Relier les zones vertes
- Lancer et déployer le projet de Cordon vert Verdeaux-Village
- Viser l'accessibilité de l'ensemble des espaces publics et des bâtiments communaux
- Accélérer la mise en séparatif des collecteurs d'eaux claires et usées sur l'ensemble du territoire
- Adapter le patrimoine bâti culturel, scolaire et pour la petite enfance aux besoins actuels
- Développer l'art urbain pour favoriser la créativité dans la ville

3. DÉVELOPPER UNE COMMUNICATION PERFORMANTE – SE RÉUNIR POUR CÉLÉBRER

- Systématiser les cafés chantiers pour informer la population sur les travaux
- Amener de la convivialité aux abords des chantiers
- Simplifier l'information relative aux chantiers
- Associer la population aux étapes réalisées
- Valoriser la communication digitale existante et la développer

4. MENER À BIEN LES PROJETS EMBLÉMATIQUES

- Réaliser le projet de l'Îlot de la Savonnerie et de son espace associatif partagé
- Accompagner le développement urbanistique des secteurs Terminus et Malley-Gazomètre en les priorisant et en différant d'autres projets
- Accompagner la mise en œuvre du tram, du bus à haut niveau de service (BHNS) et du flexibus
- Lancer l'aménagement de la galerie du ruisseau de Broye
- Débuter la transformation du site scolaire Verdeaux-Pépinères-Saugiaz
- Planifier et lancer la rénovation, ainsi que l'extension de la Salle de Spectacles

5. ŒUVRER POUR UN LOGEMENT ACCESSIBLE

- Agir autant que possible sur le montant des loyers afin qu'ils restent accessibles au plus grand nombre
- Intensifier les contacts et les actions avec les propriétaires et les régies immobilières, afin de renforcer la qualité de l'offre de logements d'utilité publique et de logements subventionnés
- Développer l'offre de logements pour les seniors
- Innover dans l'offre de logements de transition pour favoriser une sortie de la précarité

Axe 3



Œuvrer pour la qualité de la ville et la qualité de vie

Permettre à chacune et chacun, jeune, senior, parent, enfant, de s'approprier le territoire, d'y trouver sa place et d'y vivre bien passe par le dialogue de proximité entre la population et les services de la Ville, par une offre de prestations diversifiées et accessibles, et par un appui régulier et accessible au dynamisme de la société civile.

La Municipalité entend mener une politique de cohésion sociale dans les quartiers en soutenant les associations et en étoffant l'offre en matière de culture, de sport et d'animations. Les manifestations permettront de renouer le lien avec le public.

Six mesures fixent le cap de la Municipalité pour encourager la rencontre.

1. RENFORCER LA SOLIDARITÉ ET SOUTENIR LES ASSOCIATIONS

- Promouvoir et soutenir les mobilisations dans les quartiers
- Favoriser la participation et l'inclusion de toute la population, quel que soit son âge, son sexe, son orientation sexuelle, son origine
- Lutter contre l'isolement social et les inégalités
- Renforcer les liens multiculturels et intergénérationnels
- Encourager les liens entre les associations
- Soutenir les associations à but social, culturel, sportif et de loisirs
- Tisser des liens entre culture, sport et jeunesse

AXE 3

Œuvrer pour la qualité de la ville et la qualité de vie

2. BONIFIER L'ESPACE PUBLIC

- Moderniser, partager et soigner l'espace public
- Lutter contre les pollutions sonores et visuelles
- Promouvoir les lieux de création, de rencontre et de solidarité
- Encourager les rencontres entre la population et la police de proximité

3. SOUTENIR ET ACCOMPAGNER LES FAMILLES

- Développer les prestations aux familles (conseil, accompagnement, services, activités)
- Étendre un réseau d'accueil de jour de qualité
- Développer les structures d'accueil (p. ex. Entrepôts, Malley)

4. RENFORCER LA POLITIQUE POUR LES ENFANTS ET LES JEUNES

- Donner une plus grande place à l'enfant dans la ville
- Impliquer les jeunes dans les projets de la Ville et soutenir leurs initiatives
- Développer de nouveaux projets et axes de prestations pour la jeunesse

5. PROMOUVOIR L'ACTIVITÉ PHYSIQUE ET LE SPORT

- Développer une politique de l'activité physique actuelle et inclusive
- Étoffer l'offre en infrastructures sportives et veiller à leur diversité, ainsi qu'à leur mutualisation
- Accompagner les clubs et favoriser l'implémentation de nouvelles disciplines sportives et des sports urbains

6. DÉVELOPPER ET DÉPLOYER LA POLITIQUE CULTURELLE

- Favoriser la culture et son accès
- Développer de nouveaux projets et mettre en œuvre la médiation culturelle
- Promouvoir et faire connaître les espaces culturels

Axe 4



Dynamiser le développement économique

Ces dernières années, la Ville de Renens s'est forgée une solide réputation dans les secteurs de l'innovation et de l'entrepreneuriat. En cohérence avec son engagement en matière de transition écologique et sociale, la Municipalité entend renouveler sa politique de promotion économique en intégrant les enjeux de durabilité et d'éthique, et la promotion d'un développement économique local.

Il s'agira notamment d'enrichir et diversifier l'offre commerciale de proximité et de favoriser l'artisanat, mais aussi de s'appuyer sur des collaborations avec les institutions de formation et les acteurs économiques pour soutenir l'emploi sur le territoire communal.

La Municipalité articulera son action dans ce domaine autour de cinq mesures phares.

1. DÉPLOYER L'ATTRACTIVITÉ COMMERCIALE ET ÉCONOMIQUE DE RENENS

- Consolider la place de la Fondation des Ateliers de la Ville de Renens dans la promotion de l'innovation et de l'entrepreneuriat
- Initier et accompagner des manifestations promotionnelles (fête du goût, journées portes ouvertes)
- Intégrer l'activité commerciale dans la transformation urbaine, valoriser l'espace autour des commerces (qualité des espaces, mobilier urbain)
- Favoriser l'ouverture de commerces éphémères et autres formats commerciaux tests dans les surfaces provisoirement libres

Dynamiser le développement économique

2. FAVORISER LES COMMERCE DE PROXIMITÉ

- Renforcer le partenariat Ville-Association des commerçants de Renens (ACR)
- Créer des conditions-cadre propices à la venue de nouveaux commerces, diversifier le tissu commercial et valoriser la singularité de l'offre commerciale
- Accompagner l'implantation des petits commerces et favoriser l'installation d'activités artisanales
- Encourager l'attractivité des commerces
- Développer une stratégie avec les partenaires économiques pour l'implantation de surfaces commerciales dédiées à l'artisanat et à l'économie créative
- Favoriser l'ouverture de commerces éphémères et autres formats commerciaux tests dans les surfaces provisoirement libres

3. DÉVELOPPER LA PROMOTION ÉCONOMIQUE

- Soutenir le tissu économique local et historique
- Accueillir de nouveaux acteurs
- Accompagner l'arrivée du tram en mettant en lumière l'activité économique communale

4. RENFORCER LES LIENS ET LES COLLABORATIONS AVEC LES HAUTES ÉCOLES DU DISTRICT

- Nouer des liens dans le cadre d'études ou de recherches-actions
- S'appuyer sur des expertises techniques pour orienter les politiques de développement économique

5. CONTRIBUER À L'EMPLOYABILITÉ

- Collaborer avec les entreprises formatrices et d'insertion
- Offrir, au sein de l'administration communale, des places de stage, d'apprentissage, des premiers emplois ou des formations, en collaboration avec les partenaires sociaux
- Soutenir les mécanismes de permanence emploi et d'emploi senior
- Mettre en place des programmes encourageant l'employabilité des personnes migrantes

Axe

5



Optimiser l'efficacité et la convivialité de l'administration publique

L'administration communale d'une ville telle que Renens concentre une vaste palette de compétences, métiers et savoir-faire pour délivrer des services de qualité aux habitantes et habitants. Outil majeur de cohésion urbaine et du lien avec la population, cette instance porteuse d'une mission de service public requiert flexibilité et adaptabilité pour répondre aux besoins de la population.

Concrétiser le guichet unique figure parmi les priorités pour améliorer l'accessibilité des services, en misant sur plus de simplicité et une meilleure lisibilité de leur action.

Les cinq mesures fixées par la Municipalité visent également à renforcer la fiabilité des services en systématisant la communication et la collaboration entre les services.

1. RENFORCER LES RELATIONS AVEC LES PARTENAIRES DE LA VILLE

- Consolider les liens entre l'administration communale, les établissements scolaires renanais, les hautes écoles et les lieux de formation
- Encourager la mise en réseau avec les services des communes du district et de la région
- Poser un cadre fort en soutien au travail mené avec les partenaires de la Commune (Police de l'Ouest lausannois, SDOL, Service intercommunal des énergies, TVT, chauffage à distance de l'Ouest lausannois, tl, SCHR, Renens-Pierrettes SA, instances sociales, etc.)

AXE 5

Optimiser l'efficacité et la convivialité de l'administration publique

2. MODERNISER LA COMMUNICATION

- Refondre l'univers graphique de la Ville de Renens
- Adapter les intitulés des offices communaux pour améliorer la lisibilité de leurs prestations
- Communiquer régulièrement les réalisations des services communaux à la population
- Contribuer à mettre en valeur l'histoire de la ville, en valorisant le patrimoine archivistique
- Assurer une systématique de communication à l'interne de l'administration et dans les relations entre les services
- Renforcer la communication interne sur les réalisations des services communaux

3. CONCRÉTISER LE GUICHET UNIQUE (VIRTUEL ET PHYSIQUE)

- Développer et accompagner une cyberadministration accessible
- Soutenir les citoyennes et les citoyens dans l'ensemble de leurs démarches auprès de l'administration

4. ADAPTER L'ADMINISTRATION À L'ENVIRONNEMENT ACTUEL

- Promouvoir et renforcer la formation continue des collaboratrices et collaborateurs de l'administration communale
- Moderniser les conditions de travail et valoriser l'activité des collaboratrices et collaborateurs au sein des services
- Renforcer et systématiser l'esprit de collaboration dans le développement des projets

5. ÊTRE AU SERVICE DE LA POPULATION

- Simplifier le langage
- Faciliter l'accès aux prestations pour toutes et tous
- Développer les prestations aux seniors et la reconnaissance des «sans» (abri, papiers, emploi, formation, etc.)



Rue de Lausanne 33 – Case postale – 1020 Renens 1
Tél. 021 632 71 11
contact@renens.ch – www.renens.ch

Ville de
Renens
Une différence créative